

La ruralité en Centre-Val de Loire : neuf communes sur dix et un habitant sur deux

Insee Flash Centre-Val de Loire • n° 99 • Octobre 2025

En 2022, près d'un habitant sur deux en Centre-Val de Loire réside dans une des 1 615 communes rurales. Si neuf communes du Centre-Val de Loire sur dix sont rurales, leurs liens avec les grandes aires d'attractions des villes diffèrent. Celles qui n'appartiennent pas à une aire d'attraction des villes de plus de 50 000 habitants, dites non périurbaines, accueillent plus d'un habitant sur cinq de la région. Les jeunes adultes âgés de 20 à 30 ans sont sous-représentés dans les communes rurales. Aussi, la proportion d'habitants les plus âgés est plus importante dans les communes rurales non périurbaines.

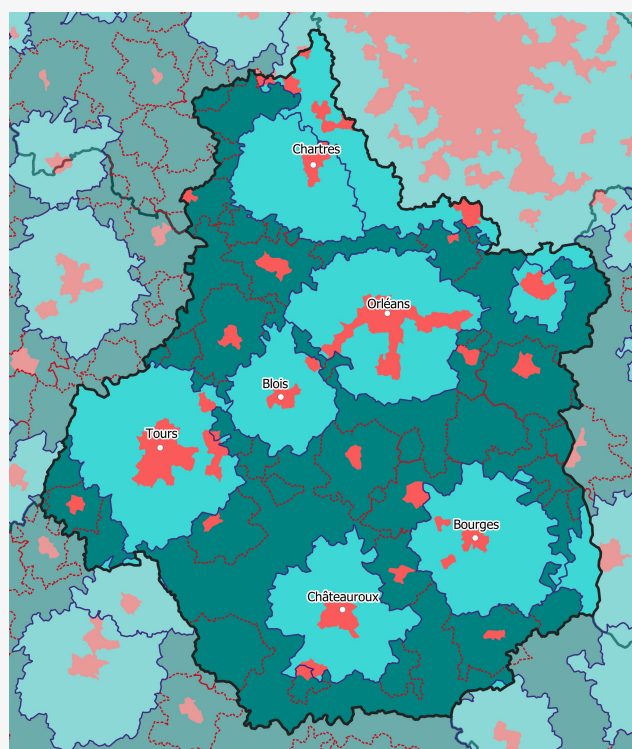
Les territoires ruraux regroupent l'ensemble des communes peu denses au sens de la grille communale de densité ► **définitions**. Parmi les 1 754 communes du Centre-Val de Loire, 1 615 sont classées comme rurales, soit plus de neuf sur dix (92 %). Ces communes accueillent près de la moitié de la population régionale (48 %). Cette proportion place le Centre-Val de Loire au 6^e rang des régions les plus rurales de France. À titre de comparaison en France de province, la proportion de communes rurales est légèrement inférieure (89 %) et la part de la population qui y réside nettement plus faible (39 %).

Cette présence importante du rural est cependant marquée par une forte disparité entre les départements. D'un côté, l'Indre-et-Loire et le Loiret sont les départements les plus urbanisés de la région. Plus de 60 % de la population de ces départements vit dans des communes urbaines, principalement dans les agglomérations tourangelles et orléanaises. À l'inverse, l'Indre et le Loir-et-Cher se distinguent par leur caractère fortement rural : près des deux tiers de leurs habitants résident dans des communes rurales. La proportion d'habitants qui résident dans une commune rurale est moindre dans le Cher et l'Eure-et-Loir (respectivement 59 % et 53 %).

Une forte influence de l'urbain le long de l'axe ligérien

En Centre-Val de Loire, sept grands pôles urbains concernent au moins 50 000 habitants ► **figure 1** : Chartres et Montargis dans les franges franciliennes ; Orléans, Blois et Tours sur l'axe ligérien ainsi que Bourges et Châteauroux au sud. La région apparaît donc organisée entre le sud, où s'étend une ruralité hors influence des grands pôles, et le nord, où l'armature urbaine structure davantage l'espace rural. Caractériser les communes rurales selon l'influence exercée par les grandes aires d'attraction des villes permet de classer ces communes rurales en plusieurs types. Ainsi, les territoires ruraux périurbains et non périurbains comportent des caractéristiques très différentes liées à leur proximité ou non avec un pôle d'emploi ► **définitions**. Une commune rurale périurbaine est une commune rurale appartenant à une aire d'attraction des villes de plus de 50 000 habitants.

► 1. Types d'espaces et aires d'attraction des villes dans la région Centre-Val de Loire en 2022



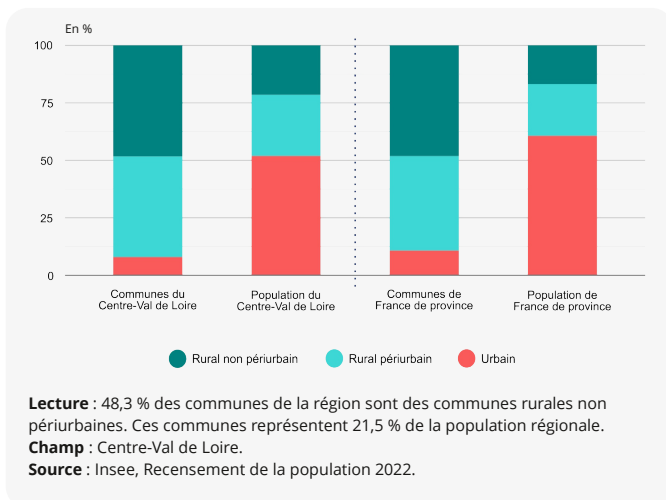
Aire d'attraction des villes de 50 000 habitants et plus
 Aire d'attraction des villes de moins de 50 000 habitants
Grille de densité
 Urbain
 Rural périurbain
 Rural non périurbain

Source : Insee, Recensement de la population 2022.

22 % de la population vit dans une commune rurale non périurbaine

Plus d'un habitant sur cinq de la région réside dans une commune rurale non périurbaine (22 %) ► **figure 2**, soit 560 000 habitants. Les communes rurales non périurbaines regroupent celles appartenant à des aires d'attraction des villes de moins de 50 000 habitants et celles hors d'aires d'attraction des villes. Dans l'Indre et le Loir-et-Cher, le nombre de communes rurales non périurbaines est le plus élevé parmi les départements de la région (168 communes). La proportion d'habitants y résidant est particulièrement forte (41 % et 38 %), soit plus du double de la moyenne observée en France de province (17 %). Dans le Cher, un quart des habitants (26 %) vit dans une commune rurale non périurbaine. L'Eure-et-Loir (19 %) et le Loiret (16 %) présentent des proportions plus faibles, tandis que l'Indre-et-Loire se distingue avec seulement 12 % de sa population concernée, soit la part la plus faible de la région.

► 2. Répartition des communes et de la population selon les types d'espace en 2022



Une proportion de jeunes adultes plus faible dans le rural

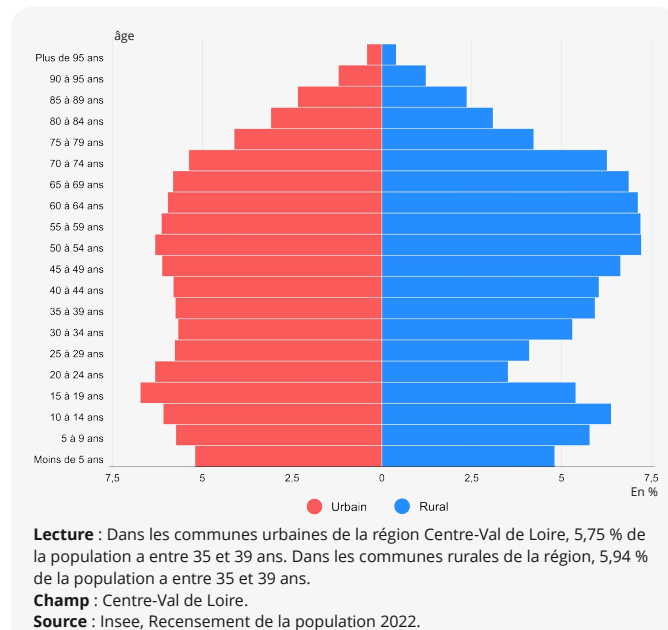
Les habitants âgés de 20 à 30 ans sont sous représentés dans le rural (7,6 % contre 12,1 % dans l'urbain) ► **figure 3**. Ce déficit reflète le départ d'une partie des jeunes vers les communes urbaines, notamment au passage à la vie adulte marqué par différentes transitions (fin des études initiales, insertion professionnelle, accès à un logement autonome, installation en couple, etc) [Insee, 2025; pour en savoir plus (1)]. Cependant, la situation diffère selon leur proximité aux grands pôles urbains. Dans les communes rurales sous influence d'un

pôle urbain de plus de 50 000 habitants la population est plus jeune. L'âge médian y est de 44 ans tandis qu'il atteint 50 ans dans le rural non périurbain.

Dans le rural périurbain 18,5 % des habitants ont moins de 15 ans contre 17,0 % dans l'urbain et 15,1 % dans le rural non périurbain. À l'opposé la part des personnes de plus de 65 ans est plus élevée dans le rural non périurbain (28,7 % contre respectivement 21,0 % dans le rural périurbain et 22,4 % dans l'urbain). En particulier, les communes rurales non périurbaines sont aussi celles où réside la proportion la plus élevée d'habitants de 85 ans ou plus (5,1 %). ●

Cyril Coudray, Tom Remaut (Insee)

► 3. Pyramide des âges du Centre-Val de Loire selon les types d'espaces au 1^{er} janvier 2022



► Pour en savoir plus

- **Audric S., Vuillier-Devillers F.**, "La moitié des jeunes des communes rurales ont quitté le foyer parental avant 19 ans", *Insee Focus n°358*, septembre 2025.
- **Coudray C., Tillard T.**, "Une population stable dans la région croissante dans les deux métropoles", *Insee Flash Centre-Val de Loire n°94*, décembre 2024.
- "Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations", *Insee Référence, La France et ses territoires Édition 2021*, avril 2021.

► Définitions

Rural : Jusqu'en 2020, l'approche de l'espace rural reposait sur une définition « en creux » : les territoires ruraux n'étaient pas définis par leurs caractéristiques mais comme non urbains.

Validée lors du Comité interministériel des ruralités (CIR) le 14 novembre 2020, la nouvelle définition de la ruralité s'attache au critère de la densité de la population pour mieux rendre compte de la diversité des territoires. La typologie urbain-rural s'appuie sur celle de la grille communale de densité. Une commune rurale est une commune peu dense au sens de la grille communale de densité à trois niveaux. Les communes denses ou de densité intermédiaire sont dites urbaines.

Pour prendre en compte la population communale et sa répartition dans l'espace, la nouvelle grille communale de densité s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de un kilomètre de côté. Elle repère ainsi des zones agglomérées. C'est l'importance de ces zones agglomérées au sein des communes qui permet de les caractériser (et non la densité communale habituelle). Cette classification s'inscrit dans la continuité des travaux menés à l'échelle européenne par Eurostat.

Cette seule caractéristique de l'espace rural ne permet pas d'en appréhender toutes les dimensions. Il faut y associer des critères de type fonctionnel, notamment le degré d'influence d'un pôle d'emploi. Les communes rurales qui appartiennent à une aire d'attraction des villes de plus de 50 000 habitants sont qualifiées de communes rurales périurbaines, les autres de communes rurales non périurbaines.

Aire d'attraction d'une ville : Une aire est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. La commune la plus peuplée du pôle est appelée commune-centre.

